

Département
de la MOSELLE

COMMUNE DE KERLING-LES-SIERCK

Arrondissement
de THIONVILLE-EST

Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des Conseillers
élus : **15**

Séance du 19 janvier 2023

fonction : **14**

Conseillers présents : **11**

Sous la présidence de M. Guy HOCHARD, Maire

Présents : M. Alain SINDT ; M. LINSTER Nicolas ; M. GABRIELE Jérôme ; M. KOP Patrice ; M. HIRTZ Thiébaud ; Mme DELAPORTE Marjorie ; M. BERGER Laurent ; Mme Véronique ANDRE ; M. HILD Didier ; Mme MARCK Christelle épouse SCHMIT

Présent par procuration : M. RISCH Jérôme donne procuration à Mme DELAPORTE Marjorie
M. Jean-Marc SINDT donne procuration à M. Alain SINDT
M. Pierre Edouard BODEREAU donne procuration à M. GABRIELE Jérôme

11 – Restes à Réaliser 2022

Monsieur le Maire présente l'état des restes à réaliser 2022 en dépenses d'investissement, il explique que l'état présenté est « néant » car toutes les factures reçues ont été réglées pour l'année 2022.

Monsieur le Maire présente l'état des restes à réaliser 2022 en recettes d'investissement, à savoir :

Compte 13248 : « Plan de relance – aides en faveur des cantines scolaires » solde de subvention pour un montant de 2 100.00 € TTC

Le Conseil Municipal, Monsieur le Maire entendu et, après en avoir délibéré, décide d'approuver l'état des restes à réaliser 2022 en recettes d'investissement pour un montant total de 2 100.00 € TTC, ainsi que l'état des restes à réaliser 2022 « néant » en dépenses d'investissement à l'unanimité des membres présents et donne pouvoir à Monsieur le Maire afin de signer les documents nécessaires.

Pour copie certifiée conforme à l'original
Suivent au registre les signatures

A KERLING-LES-SIERCK, le 19 janvier 2023

Le Maire, Guy HOCHARD

